Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

HAUT-RHIN















SENACS

senacs.fr

2026

données 2025

PROJET

SENACS

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

44 structures d'animation de la vie sociale assurent une mission essentielle de cohésion sociale, de service aux familles, et de citoyenneté dans le Haut-Rhin, soit 25 centres sociaux, dont un nouvel agrément, le CREA de Kingersheim, et 19 espaces de vie sociale, dont 12 nouveaux qui confirment la dynamique observée depuis trois ans.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale créent du lien, luttent contre l'isolement et le repli sur soi, favorisent le vivre ensemble. Ils sont le creuset de multiples initiatives à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'un village et parfois d'une communauté de communes ; ils sont ouverts à toutes et à tous, ils contribuent à la mixité sociale et à ce que le lien intergénérationnel devienne ou redevienne une réalité.

Lieux d'apprentissage de la démocratie et de la participation, ces structures s'appuient sur les valeurs de la République. Plus que jamais, l'animation de la vie sociale doit être portée par les acteurs institutionnels. C'est ce que la Caf s'efforce de faire, en valorisant leur action, notamment auprès des acteurs publics et associatifs.

Pour que toute la plus-value sociale, économique et culturelle des structures AVS soit reconnue, il faut pouvoir évaluer quantitativement et qualitativement leurs actions en référence au projet social.

L'exercice est indispensable à la pérennisation et au développement de l'AVS, et au maintien des financements publics, malgré des contraintes budgétaires et de gestion accrues.

L'ambition de SENACS est de constituer un observatoire des centres sociaux, pour mettre en avant le travail accompli et les actions portées sur le territoire départemental ou national, mais aussi pour saisir les tendances et les évolutions en cours.

En 2025, la Caf du Haut-Rhin s'est efforcée de réaffirmer les principes fondamentaux et initiaux de l'animation de la vie sociale. Le principe de l'accueil et de la délivrance d'une information de premier niveau et de facilitation de l'accès aux droits a été réaffirmé à travers la mise en œuvre de points relais Caf dans chaque centre social.

De même, la participation effective des habitants a fait l'objet d'une attention particulière. Celle-ci est parfois complexe à décliner concrètement et elle s'appuie bien souvent sur des bénévoles passionnés qui, aux côtés des personnels, croient au sens du collectif et à l'engagement.

Nous remercions ici, de tout cœur, toutes celles et ceux, bénévoles, professionnels, adminsitrateurs et dirigeants qui font vivre l'animation de la vie sociale dans le Haut-Rhin.

Lionel KOENIG, directeur de la Caf du Haut-Rhin
Luc CHERVY, président du Conseil d'administration de la Caf du Haut-Rhin

À SAVOIR :

Enquête annuelle. *Depuis 2013, les centres sociaux et les espaces de vie sociale transmettent chaque année, via leur Caf et leur fédération locale, un certain nombre de données sur leur activité et leur fonctionnement. Cette enquête récurrente est détaillée et méthodique.*

Focus spécifiques. *Chaque année, une ou deux thématiques spécifiques sont choisies, en lien avec l'actualité ou les évolutions de l'AVS. Elles font l'objet d'un volet plus fouillé du questionnaire d'enquête. En 2026, le focus est mis sur les familles et les inégalités éducatives, ainsi que sur les difficultés économiques et de ressources humaines.*

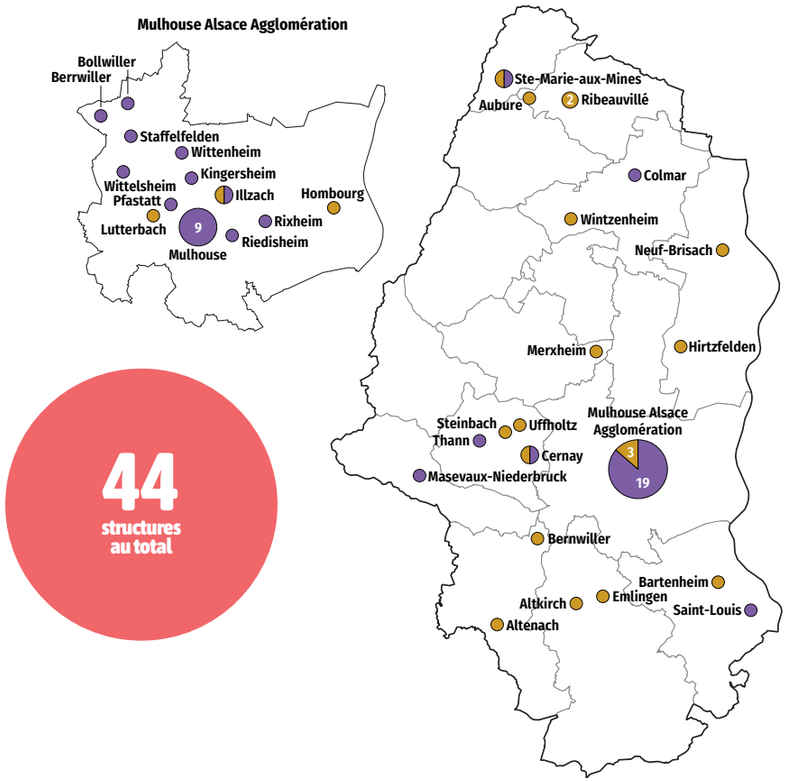
Données 2025. *Ce livret synthétise une partie de l'enquête réalisée en 2026, qui portait sur les données 2025.*

Précisions. *À noter que la carte des structures en page 3 donne un aperçu le plus à jour possible des structures existantes sur le territoire. Dans les pages qui suivent, les chiffres ne portent que sur les structures ayant répondu au questionnaire.*

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Lucile Barbery, Marta Nascimento.

Cartographie du réseau en Haut-Rhin

Cette carte présente un état des lieux actualisé à septembre 2026, sachant que les données statistiques de l'enquête Senacs portent sur les structures existantes et répondantes en 2025.



44
structures au total

25
centres sociaux
agréés par la Caf

→ **25** ont répondu à l'enquête

19
espaces de vie sociale
agréés par la Caf

→ **11** ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention

59%
à dominante **urbaine**

41%
à dominante **rurale**

→ **30%** situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ **0%** situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Mode de gestion

95%
→ en gestion **associative**

5%
→ en gestion **collectivité**

Portrait de l'activité des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

29 420
habitants ont participé à une ou plusieurs activités des centres sociaux.

soit **+17%** depuis 3 ans (2022-2025)

→ **66 990** habitants ont fréquenté les événements ou actions des partenaires hébergés.

Bénévoles et salariés

1 455
salariés

→ soit **855** ETP

285
bénévoles **de pilotage**

1 088
bénévoles **d'activités** (réguliers ou ponctuels)

55 heures
d'**ouverture hebdomadaire** en moyenne par centre social

→ dont **36 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

14 930
habitants ont participé à une ou plusieurs activités des EVS.

→ **13 310** habitants ont fréquenté les événements ou actions des partenaires hébergés.

Bénévoles et salariés

174
salariés

→ soit **101** ETP

107
bénévoles **de pilotage**

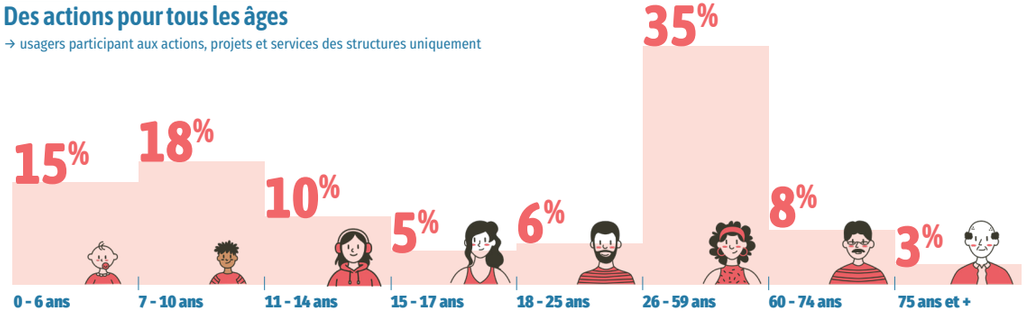
763
bénévoles **d'activités** (réguliers ou ponctuels)

30 heures
d'**ouverture hebdomadaire** en moyenne par EVS

→ dont **22 heures** d'ouverture de l'accueil

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Aller au devant des habitants

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale développent des actions d'aller-vers en dehors de leurs locaux. Présence dans l'espace public, interventions chez des partenaires, médiation ou animations de proximité : ces démarches permettent de créer le premier contact, de renforcer les liens de confiance et de rendre les actions de la structure accessibles au plus grand nombre.

94%
des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

18 heures
réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ dont **52%** du temps dans l'espace public

19 410
habitants concernés au total

Les actions d'aller-vers

→ en % de structures concernées

97% → Évènements tels que des fêtes de quartier

82% → Animations de rue ou de proximité (par ex. en sortie d'écoles)

76% → Animations ou permanences chez un partenaire (école, CCAS...)

24% → Animations de débat dans l'espace public

26% → Maraudes et porte-à-portes

26% → Médiateur ou médiatrice

Accès aux droits

Les centres sociaux sont naturellement engagés sur les questions de l'accès aux droits des habitants. Les outils mobilisés sont divers, souvent partenariaux. ***(Données concernant uniquement les centres sociaux)***

19969 **personnes** accompagnées pour des **questions d'accès aux droits** en 2025

76% **des centres sociaux** disposent de moyens humains et matériels en matière d'accès aux droits.

68% → Poste informatique en accès libre ou accompagné

47% → Référent de l'accueil (bénévole ou salarié)

37% → Permanence administrative et juridique

58% → Conseiller numérique

37% → Permanence d'écrivain public

26% → Point d'accès aux droits

21% → Maison France services

42% → Point relais Caf

L'engagement bénévole

VIOLET = Centres sociaux
OR = Espaces de vie sociale

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée.

1 349 **bénévoles** impliqués au total

→ **54** bénévoles en moyenne

soit **-6%** depuis 3 ans (2022-2025)

33% dans les activités de façon **régulière**
47% dans les activités de façon **ponctuelle**
21% dans le **pilotage** du centre social

→ soit **32,5** ETP de bénévoles au total
→ **39heures**/an/bénévole (moyenne)

841 **bénévoles** impliqués au total

→ **76** bénévoles en moyenne

soit **-6%** depuis 3 ans (2022-2025)

46% dans les activités de façon **régulière**
45% dans les activités de façon **ponctuelle**
13% dans le **pilotage** de EVS

→ soit **23,6** ETP de bénévoles au total
→ **45heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition des bénévoles par genre

→ centres sociaux et EVS



41% d'**hommes**



59% de **femmes**



Répartition par classe d'âge

→ centres sociaux et EVS

6% → - de 25 ans

42% → de 26 à 59 ans

52% → + de 60 ans

FOCUS **2026**

Les familles, actrices des projets

La participation des familles à la vie des structures de l'AVS comme à celle du territoire est encouragée et soutenue. Leur implication dans des instances internes ou locales contribue à construire des réponses plus proches des besoins des habitants et renforcent leur pouvoir d'agir.



69% des structures **associent des familles** à leurs instances internes de consultation ou de décision.
→ *enfants, adolescents ou parents*



31% des structures **accompagnent des familles** vers la participation à des instances locales de consultation ou de décision
→ *enfants, adolescents ou parents*

Les instances internes concernées :

36% → Commissions thématiques

44% → Collectifs de familles

32% → Comité de pilotage de la structure

20% → Conseil de maison ou d'usagers

Les instances locales concernées :

36% → Comité de quartier

55% → Conseil citoyen

27% → Conseil municipal / intercommunal / départemental des jeunes

27% → Instances du PEDT ou de la CTG (Projet éducatif de territoire, Convention territoriale gloable)

Des modalités d'intervention adaptées aux besoins des familles

La diversité des modes d'intervention est une clé de réussite. Selon les situations, les centres sociaux et les espaces de vie sociale proposent des accompagnements individuels, ou favorisent les échanges informels du quotidien ou encore organisent des actions collectives. C'est grâce à cette adaptabilité que les attentes des habitants et les réalités locales trouvent une réponse efficace.



Parentalité

Fonction parentale et relations parents-enfants

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

81% → collectives
58% → *individuelles informelles*
36% → *individuelles formelles*
22% → *de coordination*

Échanges entre pairs / groupes de parents

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

75% → collectives
19% → *individuelles informelles*
11% → *individuelles formelles*
19% → *de coordination*

Relations familles-institutions (dont les écoles)

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

42% → *collectives*
44% → individuelles informelles
33% → *individuelles formelles*
25% → *de coordination*

Répit parental

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

47% → collectives
33% → *individuelles informelles*
11% → *individuelles formelles*
11% → *de coordination*



Condition de vie

Accès à la culture et aux loisirs

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

89% → collectives
39% → *individuelles informelles*
22% → *individuelles formelles*
25% → *de coordination*

Accès aux vacances

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

36% → collectives
25% → *individuelles informelles*
14% → *individuelles formelles*
11% → *de coordination*

Accès aux droits

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

25% → *collectives*
53% → individuelles informelles
36% → *individuelles formelles*
8% → *de coordination*

Actions en direction des familles monoparentales

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

42% → collectives
36% → *individuelles informelles*
17% → *individuelles formelles*
11% → *de coordination*



Inégalités éducatives

Soutien éducatif des enfants et des jeunes

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

61% → collectives
22% → *individuelles informelles*
19% → *individuelles formelles*
28% → *de coordination*

Prévention du décrochage scolaire

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

36% → collectives
36% → individuelles informelles
36% → individuelles formelles
14% → *de coordination*

Développement de l'esprit critique

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

58% → collectives
44% → *individuelles informelles*
11% → *individuelles formelles*
6% → *de coordination*

Égalité de genre et lutte contre les discriminations

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

47% → collectives
36% → *individuelles informelles*
6% → *individuelles formelles*
8% → *de coordination*

La Maison de la nature du Sundgau : donner toute leur place aux habitants

Depuis sa labellisation comme espace de vie sociale, la Maison de la nature du Sundgau cherche à donner davantage de place aux habitants dans la vie de l'association. Il ne s'agit pas simplement de « recruter des bénévoles », mais de permettre à chacun de trouver sa place, à son rythme, selon ses envies et ses disponibilités. L'enjeu consiste donc à proposer plusieurs portes d'entrée et à créer les conditions pour que chacun construise son propre parcours au sein de l'association.

1. Créer d'abord des espaces où les liens peuvent naître



Avant de parler d'engagement, il faut parfois simplement donner envie de revenir. La Maison de la Nature a développé plusieurs **clubs ouverts à tous**, autour **d'envies communes** : jardinage, cuisine, nature, oiseaux…

Ces rendez-vous réguliers permettent de se retrouver dans un **cadre convivial**. On vient d'abord pour apprendre, pratiquer ou partager une passion. Puis, au fil des jours, les personnes apprennent à se connaître, échangent et commencent à se sentir chez elles. Le club devient alors plus qu'une activité : **c'est une première porte d'entrée dans la vie collective.**

2. Multiplier ensuite les occasions de participer



Le passage de participant à bénévole ne se fait pas toujours d'un coup. L'association propose des formes **d'engagement diversifiées** et **progressives** : un chantier, un coup de main pour préparer une manifestation, la tenue d'un stand ou la participation à une réflexion sur le projet associatif peuvent être autant de **premiers engagements associatifs.**

Chacun peut ainsi tester, donner d'abord un peu de son temps avant de trouver progressivement ce qui lui convient et de s'engager de façon plus régulière ou importante.

3. Et enfin ne pas cesser d'accompagner



Une dynamique bénévole ne se construit pas uniquement en sollicitant les personnes. Il faut du temps pour accueillir, **mettre en lien et accompagner.**

À la Maison de la nature du Sundgau, une salariée consacre désormais une partie de son temps à cette mission : **aller à la rencontre de nouveaux bénévoles, faciliter leur arrivée dans l'association et les accompagner dans leurs envies d'engagement.**

4. Ne pas oublier le plaisir d'être ensemble



Une association vit aussi grâce à **des moments qui ne sont pas tournés vers l'action**. Repas partagés lors des chantiers, soirée tartes flambées, rencontres entre bénévoles ou repas de fin d'année permettent de se retrouver autrement. Ces moments simples créent de la **confiance, des souvenirs communs** et l'envie de continuer à faire ensemble.

De participant à bénévole : une dynamique d'engagement au centre social de Illzach



Au centre social Fil d'Ariane de Illzach, l'engagement des habitants se construit progressivement. Pour beaucoup, la première porte d'entrée est une activité : ateliers sociolinguistiques, actions familles, activités adultes ou jeunesse. La transversalité entre les services permet ensuite de découvrir d'autres propositions, de rencontrer de nouvelles personnes et de participer à la vie du centre.

Les temps conviviaux et les manifestations favorisent ces rencontres. Une participation à une activité peut ainsi donner envie de revenir, de retrouver les personnes rencontrées et, progressivement, de s'impliquer davantage dans les actions du centre social.

Certains habitants passent alors du statut de participant à celui d'acteur : ils donnent un coup de main lors d'une manifestation, s'investissent dans une action ou proposent eux-mêmes une initiative. Cette dynamique permet au CSC de s'appuyer sur **les compétences, les envies et les idées des habitants.**

Chez les jeunes, les projets d'engagement, notamment Cœur d'Ariane, constituent également **une première expérience de participation**. Pour certains, cet engagement débouche sur le passage du BAFA puis par des interventions comme animateurs CEE au sein du service Enfance.

Le développement de ce vivier de bénévoles a permis de **faire émerger de nouvelles candidatures** pour renforcer la gouvernance du centre social.

Depuis 2024, **le projet social s'appuie sur trois axes : « mieux vivre ensemble », « aller-vers pour animer le territoire » et « accompagner le public en le rendant acteur ».** Leur mise en œuvre a permis de renforcer le maillage du territoire, de développer des actions dans de nouvelles zones d'intervention, d'élargir le nombre d'adhérents et de faire émerger de nouveaux engagements bénévoles.







Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements. Les partenaires principaux sont la Caf, les collectivités locales et l'État. Cependant, la participation des usagers reste conséquente.

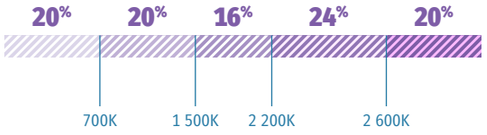
Les centres sociaux

→ **budget cumulé**

50 963 000 €

→ **2 038 500 €** de budget moyen par structure

Répartition des centres sociaux par budget



68% **du budget** des centres sociaux est consacré à la masse salariale (en moyenne)

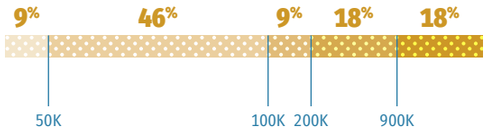
Les espaces de vie sociale

→ **budget cumulé**

5 704 000 €

→ **518 500 €** de budget moyen par structure

Répartition des EVS par budget



38% **du budget** des EVS est consacré à la masse salariale (en moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux		↓ Espaces de vie sociale
37,2%	Caf	20,3%
20,4%	Communes	15%
13,9%	Intercommunalités	5,1%
0,9%	Département	4%
0,4%	Région	4,1%
4,5%	État	4,4%
15,9%	Usagers	29,7%
1,8%	Autres partenaires	11,3%
5%	Autres produits	6,1%

Fiche nationale Senacs

ENQUÊTE 2026 - DONNÉES 2025

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 425 centres sociaux

76% à dominante **urbaine**

24% à dominante **rurale**

2,94 millions **d'habitants** impliqués dans une ou plusieurs activités des centres sociaux.

3,5 millions **d'habitants** touchés par les évènements et les actions des centres sociaux.

29 000 **bénévoles** dans les instances de pilotage

110 000 **bénévoles** d'activités

60 500 **salariés**

12,2 ETP en moyenne par structure

723 500€ **budget moyen**

1 920 espaces de vie sociale

42% à dominante **urbaine**

58% à dominante **rurale**

1,07 million **d'habitants** impliqués dans une ou plusieurs activités des EVS.

1,3 million **d'habitants** touchés par les évènements et les actions des EVS.

17 750 **bénévoles** dans les instances de pilotage

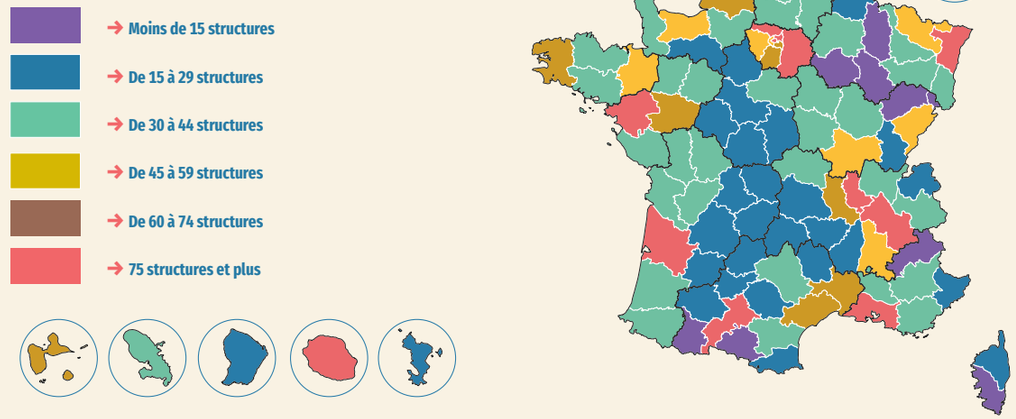
70 150 **bénévoles** d'activités

9 650 **salariés**

2,6 ETP en moyenne par structure

135 100€ **budget moyen**

Nombre de structures par département



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Caf du Haut-Rhin
26 ave Robert Schuman
68084 Mulhouse cedex
→ secretariatas@caf68.caf.fr

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
→ *Éric Desroziers*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
→ *Jean-Baptiste Chiodi et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis 2013 des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et outre-mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 450 centres sociaux et 1 920 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier « en contexte » la valeur de structures impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ **www.senacs.fr**

Suivre l'actualité de SENACS sur Linkedin - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2026

SENACS

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr